

Domaine Droit, Economie, Gestion Mention Droit public

Spécialité Collectivités territoriales

RNCP13486 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	128g
Code(s) ROME	M1205, K1903, K1404, M1503, K1802
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/10/2019

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université Toulouse 1 Capitole

<http://www.univ-tlse1.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire du diplôme

- Assiste et conseille les acteurs de l'action publique locale dans l'élaboration des réglementations juridiques et administratives. Applique et fait appliquer ces réglementations.
- Conçoit et met en œuvre des orientations et des politiques locales définies par les autorités locales.
- Gère un dossier contentieux, rédige des actes, des conventions.
- Initie et conduit des budgets, monte des dossiers de demandes de financements, notamment communautaires.
- élabore des problématiques de développement.
- Négocie avec des interlocuteurs différents.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Répondre aux enjeux juridiques d'un dossier au regard des responsabilités locales.
- Garantir la sécurité juridique et financière des collectivités.
- Maîtriser les règles et procédures applicables à la fonction publique territoriale.
- Savoir analyser et synthétiser des documents juridiques.
- Respecter la confidentialité des affaires.
- Savoir arbitrer et résoudre des situations conflictuelles.
- Maîtriser une langue étrangère (généralement l'anglais).

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

La formation au droit de l'action locale et à gestion financière permet d'accéder à des fonctions d'encadrement ou

d'expertise dans la fonction publique territoriale dans différents domaines d'activités couverts par les collectivités territoriales et leurs groupements (communes, intercommunalités, départements, régions) :

- l'urbanisme, politique d'aménagement et développement territorial
- la commande publique
- les ressources humaines
- le domaine sanitaire et social
- l'action environnementale
- la gestion du patrimoine public
- le droit et la gestion des organisations (gestion déléguée, mutualisation des services, intercommunalités)
- finances locales
- comptabilité publique
- stratégies financières

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Responsable de service dans une commune
- Secrétaire de mairie
- Conseiller juridique de collectivités territoriales, d'entreprises publiques ou de structures privées
- Responsable des marchés et des achats
- Responsable des affaires immobilières et foncières, Monteur d'opérations immobilières
- Chargé de la gestion et /ou de la formation du personnel
- Chef de projets d'aménagement urbain
- Chargé d'études d'urbanisme et d'aménagement urbain

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 567 €
Familles professionnelles (FAP)	L2X61 — Agents administratifs · tension 1/5 (Très faible) L4X80 — Techniciens des services administratifs · tension 4/5 (Élevée) L4X81 — Techniciens et agents de maîtrise des services financiers ou comptables · tension 5/5 (Très élevée) L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) · tension 3/5 (Modérée) L5X91 — Juristes et avocats · tension 3/5 (Modérée) L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement · tension 2/5 (Faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	46 264
Jugés difficiles à recruter	28 %
Emplois saisonniers	9 %

Familles professionnelles (FAP)

L2X61 — Agents administratifs
L4X80 — Techniciens des services administratifs
L4X81 — Techniciens et agents de maîtrise des services financiers ou comptables
L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes)
L5X91 — Juristes et avocats
L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Oui

Composition des jurys : 40% enseignants-chercheurs, 60% professionnels (Hauts fonctionnaires d'institutions-Etat, Région, Département, Communauté urbaine, Chambre régionale de comptes ...)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, VAE

Oui

Composition des jurys : 40% enseignants-chercheurs, 60% professionnels (Hauts fonctionnaires d'institutions-Etat, Région, Département, Communauté urbaine, Chambre régionale de comptes ...)

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Non

COMPOSITION DU JURY — CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Oui

Composition des jurys :

40% enseignants-chercheurs, 60% professionnels (Hauts fonctionnaires d'institutions-Etat, Région, Département, Communauté urbaine, Chambre régionale de comptes ...)

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/10/2019

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/13486/>